

Les Nations unies veulent rendre les investisseurs responsables

Placement L'ONU a présenté mardi en Europe un code d'investissement qui veut encourager la prise en compte des questions environnementales et sociales. Quelques acteurs suisses l'ont signé

Frédéric Lelièvre

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Cette logique, qui conduit les marchés financiers à privilégier le court terme, met en péril l'environnement de la planète, selon l'Organisation des Nations unies. Pour la renverser, l'ONU a lancé mardi à Paris, après New York la semaine dernière, ses «Principes pour l'investissement responsable». Elle a annoncé le soutien de grandes caisses de pension, comme l'américaine Calpers, et de grandes banques telle la française BNP Paribas.

Au total, les signataires des six principes pèsent 4000 milliards de dollars (4960 milliards de francs). Une goutte d'eau dans l'océan des

transactions financières quotidiennes, d'autant qu'une petite fraction de la masse sous gestion annoncée suit en réalité les règles de l'investissement «durable». Mais ces acteurs représentent «près de 10% de la capitalisation boursière mondiale», défend Paul Clements-Hunt, responsable de l'unité des Nations unies qui a initié la démarche.

Le code de conduite de l'ONU ne constitue par ailleurs qu'un «engagement volontaire». Pour Paul Clements-Hunt, l'adopter «publiquement» a néanmoins presque valeur de contrainte. Il ajoute que l'ONU a surtout envoyé un message de sensibilisation à l'ensemble de la communauté financière, puisque des acteurs

américains, européens, sud-africains ou asiatiques le soutiennent.

Signataire, la banque Sarasin, qui gère selon les règles durables près de 4 milliards de francs sur un total de plus de 63 milliards, estime que l'action de l'ONU sert aussi à l'in-terme, pour mieux faire passer l'importance du développement durable. Même son de cloche chez LODH qui se dit en total accord avec les principes onusiens et en prépare l'adoption formelle. De son côté, UBS va d'abord les étudier avant de se prononcer. Credit Suisse, déjà signataire de certaines démarches voisines, attend aussi.

Signer de tels principes permet également de réaliser un beau coup de pub. Jean-Paul Sicard, responsa-

ble du développement durable de la Caisse française des dépôts et consignation, qui a soutenu le processus de l'ONU lancé fin 2004, le voit comme un pis-aller. «Si le message est relayé, c'est l'essentiel», dit-il.

Reste que l'investissement durable rémunère pas forcément mieux les actionnaires que les placements classiques. «A court terme, répond Jean-Paul Sicard. A longue échéance, personne ne profitera d'une société en crise sociale ou environnementale.» D'autres acteurs suisses, comme la caisse de pension genevoise CIA ou les sociétés allemandes de services Asset4 et onValues, suivent ce raisonnement en se joignant aux quelque 60 autres signataires.

Soutenir la presse

La banque Vontobel et responsAbility, société spécialisée dans les investissements à but social dans les pays du Sud, ont annoncé mardi, veille de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le lancement d'un produit structuré coté en Bourse qui vise à «soutenir la formation d'une presse indépendante dans les pays en voie de développement». Appelé Vconcert responsAbility Media Development, il consiste en fait en un prêt à un taux d'intérêt de 1% à une organisation qui soutient des médias par le biais de crédits à taux préférentiels. **LT**

Six commandements pour investir autrement

Pour illustrer les principes de l'investissement responsable, l'Organisation des Nations unies dresse une liste d'actions concrètes à mener:

- 1. Changer l'analyse financière**
Le premier principe demande l'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise (ESG) dans la politique d'investissement et donc jusque dans la composition des portefeuilles.
- 2. Etre des actionnaires actifs**
L'exercice des droits de vote et le dépôt de résolutions d'actionnaires conformes aux considérations

ESG à long terme figurent parmi les actions proposées par l'ONU.

- 3. Communiquer**
Les investisseurs sont notamment appelés à demander que les questions ESG soient prises en compte dans les rapports financiers annuels des entreprises dans lesquelles ils placent leurs fonds.
- 4. Sensibiliser le monde financier**
L'ONU suggère en particulier «d'adapter les mandats d'investissement, les procédures de surveillance ou encore les indicateurs de performance». Elle encourage la mise au point «d'outils d'analyse comparative concernant la

prise en compte des questions ESG».

- 5. Appliquer ces principes plus efficacement**
Créer des plates-formes d'information ou mettre en commun des ressources et exploiter les rapports des investisseurs.
- 6. Rendre compte individuellement des progrès accomplis**
Le document demande la publication des activités menées, comme le vote aux assemblées générales d'actionnaires. Les signataires doivent aussi «s'efforcer de déterminer l'impact des principes». **LT**